

## Faculté de médecine



### HOSP3250 Informatique hospitalière

[15h]

**Enseignant(s):** Francis Roger France  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Troisième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Acquisition de connaissance en informatique hospitalière  
 Introduction aux concepts de base de l'informatique  
 Connaissance du vocabulaire utilisé dans le domaine  
 Description d'applications d'informatique hospitalière, de leur développement et de leurs limites  
 Sensibilisation aux nouvelles méthodes de financement des hôpitaux basées sur les pathologies, aux questions de sécurité et à l'échange des informations.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1. Objectifs du cours
2. Fonctionnement d'un ordinateur, de réseaux de communication
3. Bases de données
4. Terminologie médicale, données infirmières
5. Nouveaux systèmes de financement (APRDRG)
6. Développement des applications hospitalières
7. Aide à l'acte médical
8. Sécurité

#### Méthode

Cours théoriques. Lecture de chapitres de références.  
 Discussion de situations ou d'applications

Autres informations (pré-requis, évaluation, support, #)

Pré-requis : aucun

Evaluation : examen oral des sessions de juin et septembre

Support : P. Degoulet et M. Fieschi, Traitement de l'information médicale, Méthodes et applications hospitalières. Masson, 1991, 295 pages + notes de cours.

#### Programmes proposant cette activité

**ESP3DS/DM** Diplôme d'études spécialisées en santé publique (gestion des données médicales)  
**ESP3DS/GH** Diplôme d'études spécialisées en santé publique (Gestion hospitalière)

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>ESP3DS/GH</b>	Diplôme d'études spécialisées en santé publique (Gestion hospitalière)	Obligatoire
<b>ESP3DS/HA</b>	Diplôme d'études spécialisées en santé publique (Administration hospitalière)	
<b>HONU21/G</b>	Première licence en sciences de la santé publique (Gestion des institutions de soins, gestion hospitalière)	Obligatoire
<b>HONU21/N</b>	Première licence en sciences de la santé publique (Gestion des institutions de soins, adm.soins infirmiers)	Obligatoire